

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITAT ET HUMANISME YONNE
Mardi 29 septembre 2020 de 17h30 à 19h15, au Siège HHY, 39 Av. de St-Georges 89000 AUXERRE.**

Présents : Roger ROUSSEL, Jean-François TOLEDO, Noëlle SAGET, Anne AZALBERT, Giuseppe ADAMO, Pierre BARATTE, René FAUCHEUX, Jean-Michel PETIT, Marie LEGENDRE, Françoise COUSIN, Marie-Thérèse MESSIAEN et Annie GHESQUIERES.

Invitée permanente : Jamila SOUSSI

Excusés : Myriam MINET, Cyril GUIMBERT et Dominique TAULELLE

Absents : Cécile LEBRETON, Michel CANET et Patricia MUNTU.

Le président ouvre la séance à 17h50 en rappelant l'ordre du jour tel que figurant dans la convocation :

1. Approbation du P. V. de la dernière réunion
2. Organisation et management de l'association
3. Composition, puis élection du bureau
4. Accueil et intégration des nouveaux bénévoles
5. Noël de l'association
6. Questions diverses à déposer en début de séance

1. Approbation du P. V. de la dernière réunion

Il est rappelé qu'il ne peut être présenté des remarques que sur la rédaction du procès-verbal et non sur le fond des sujets traités.

Le procès-verbal de notre dernier conseil d'administration du lundi 10 septembre 2020, est adopté à l'unanimité.

2. Organisation et management de l'association

Depuis trois ans, l'association est en croissance, plus particulièrement en 2019, année qui fut favorable à notre activité. Nous comptons aujourd'hui 24 ménages pour 22 logements. Au vu de la situation sanitaire actuelle, il est tout de même probable que la croissance soit un peu plus faible pour 2020.

Le siège social, qui était à Sens à la création de l'association, s'est installé à Auxerre en 2016, et l'activité s'est surtout concentrée sur Auxerre au cours de ces dernières années.

Aujourd'hui, il est très important de réfléchir à l'activité sur Sens, car la demande des partenaires est aussi forte sur ce secteur que sur Auxerre. Il existe déjà une petite équipe qui doit être renforcée, pour permettre un équilibre territorial. Pierre BARATTE rapporte à l'assemblée, que plus de 400 logements du centre-ville de Sens sont actuellement vides. Il existe également plusieurs projets menés par la fédération sur le secteur, pour lesquels la fédération souhaite nous associer.

Roger ROUSSEL appuie sur le fait que le secteur de Sens a un grand potentiel de croissance, et que l'association doit se mobiliser pour se développer sur l'agglomération sénonnaise.

Pour travailler plus sereinement, Roger ROUSSEL propose de structurer l'activité de l'association en pôles, animé par un binôme responsable :

- Un pôle accompagnement
- Un pôle immobilier.

La résolution qui consiste à créer ces deux pôles, est adoptée à l'unanimité.

La composition de ces pôles sera à l'ordre du jour de réunions dédiées à tenir dans la quinzaine.

3. Composition, puis élection du bureau

Tous les administrateurs sont invités à se manifester s'ils souhaitent occuper un poste du bureau.

- Roger ROUSSEL se représente comme président
- Noëlle SAGET comme trésorière
- Jean-François TOLEDO comme secrétaire
- Anne AZALBERT comme responsable RH et RHB
- Au vu du projet pour 2021 de développer l'activité à Sens, les administrateurs proposent à Giuseppe ADAMO d'occuper le siège de vice-président. Il accepte la proposition du CA et soumet sa candidature en tant que vice-président.

La composition est soumise au vote, et est adoptée à l'unanimité.

4. Accueil et intégration des nouveaux bénévoles

Les nouveaux bénévoles sont accueillis avec enthousiasme. Roger ROUSSEL donne la parole à chacun des nouveaux venus et présente tous ceux qui n'ont pas pu être présents ce jour.

Le conseil d'administration espère voir ces jeunes recrues s'investir dans les nouveaux pôles qui se structureront très bientôt.

5. Noël de l'association

Le conseil considère qu'aujourd'hui, il est impossible de prévoir un tel événement en décembre, au vu de la situation sanitaire dans le pays. Le bureau réfléchira ultérieurement à une solution.

6. Questions diverses à déposer en début de séance

Les nouveaux bénévoles font la remarque au conseil, du fait que pour certains d'entre eux, il n'est pas évident de se retrouver au conseil d'administration peu de temps après leur adhésion.

Une discussion permet à chacun de donner son avis.

Roger ROUSSEL propose la résolution qui consiste à accueillir les nouveaux bénévoles sur les pôles d'activité et en tant qu'invités au conseil d'administration, pour leur permettre de se familiariser avec l'association, la première année avant d'être cooptés ou élus ensuite.

Cette résolution est validée par le conseil.

Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, et plus personne ne demande la parole. Il est 19h15, et Roger ROUSSEL clôture la séance en invitant ceux qui le souhaitent, à un moment de convivialité, au restaurant.

De tout ce qui a été dit, il a été dressé le présent Procès-verbal.

Le président
Roger ROUSSEL

Le secrétaire
Jean-François TOLEDO

